



HAL
open science

Territoire, Leadership et Société. Georges Frêche et Montpellier

Emmanuel Négrier

► **To cite this version:**

Emmanuel Négrier. Territoire, Leadership et Société. Georges Frêche et Montpellier. Sciences de la société : Les cahiers du LERASS, 2001, pp.63 - 87. hal-01439217

HAL Id: hal-01439217

<https://hal.science/hal-01439217v1>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« TERRITOIRE, LEADERSHIP ET SOCIETE.

Georges Frêche et Montpellier »

Emmanuel Négrier
CEPEL - UMR 5112 CNRS- Université de Montpellier I

Sciences de la Société n°53, 2001, pp.63-87

Résumé : la mise en œuvre, à Montpellier, d'un projet de Communauté d'Agglomération est l'occasion de mettre en lumière le rôle du leadership politique exercé, depuis plus de vingt ans, par Georges Frêche, sur la ville de Montpellier. Les ressorts de ce leadership sont examinés successivement dans leur dimensions matérielles et collectives, dans une appréhension de la configuration politique montpelliéraine, et dans le rôle que jouent Georges Frêche et son entourage dans la construction symbolique de la ville et de son destin territorial.

Mots-clef : Georges Frêche, Montpellier, leadership politique, histoire urbaine, entourage, style personnel

Abstract : the implementation in Montpellier of the new rules about urban districts highlights the role of Georges Frêche's political leadership since more than twenty years. The different dimensions of such a leadership are successively analysed in terms of material and collective goals, in terms of political configuration and by assessing the role played by the Mayor of Montpellier and his followers in the symbolic construction of the city and its territorial destiny.

Key-words : Georges Frêche, Montpellier, political leadership, followers, urban history, personal political style

« Les faux-culs paieront »¹. En s'exprimant ainsi face au journaliste du *Midi Libre* qui lui demande de résumer le processus de constitution de l'agglomération montpelliéraine², Georges Frêche, maire de Montpellier et président du district montpelliérain, vise particulièrement les élus des communes environnantes qui, bien que politiquement et philosophiquement favorables à l'intercommunalité urbaine, combattent son projet d'agglomération pour des raisons partisans ou organisationnelles. Emanant de celui qui exerce depuis vingt ans un leadership incontesté sur la ville, puis sur le district, et enfin sur son parti et son « camp », l'expression vaut son pesant de menaces. Aucun des protagonistes visés ne met d'ailleurs en doute la réalité des sanctions qui ne manqueront pas de lui être infligées. Les termes choquent finalement assez peu les observateurs de la vie politique montpelliéraine, dans une Europe du sud où les scènes sont volontiers plus publiques que feutrées, et où le « parler vrai » se traduit par de tels écarts de langage. L'important n'est pas tant dans la métaphore, injurieuse ou inconvenante, mais dans la promesse palpable qu'elle recèle. Elle colle aux représentations communes que la « classe politique » et la presse véhiculent sur l'homme. Elle est, autrement dit, conforme à leurs attentes, à celles que le leader a contribué à susciter par la forme de sa gouverne. On le dit intraitable, autoritaire, centralisateur,

¹ Au-delà d'une enquête menée, par l'auteur et par François Baraize, sur la mise en oeuvre de la loi Chevènement à Montpellier, le présent article est fondé sur une série de recherches menées par ceux-ci depuis 10 ans sur la politique et l'action publique montpelliéraine,

² *Midi Libre*, 16 novembre 1999.

mégalomane. Il répond intérêt général, efficacité et performance de l'action publique, respect de la majorité des citoyens, tout en qualifiant ses opposants d'autant de noms d'oiseaux que ces derniers en utilisent pour le caractériser. La stigmatisation de l'adversaire est réciproque, et construit une scène politique en apparence manichéenne : on est contre lui, et donc pour le méchant, le fourbe, le traître. On est pour lui, et l'on est un vendu, un sbire, un vassal. Dans cette *commedia della città*³, l'ensemble des enjeux politiques est ainsi constamment travaillé en termes de domination ou de lutte front contre front, de modernisateurs contre réactionnaires. Les anciens contre les modernes ? Il n'est pas rare qu'il traduise souvent ainsi les enjeux d'action publique :

« Vous savez, il y a trois sortes d'opposition [à la communauté d'agglomération, *nda*]. Il y'a une opposition de bonne foi, de gens qui ont peur de la ville, et à qui il faut aller expliquer les choses, et qui les comprennent. La mairesse de Saint Aunès, par exemple, je la connais, elle a été cadre au CHU pendant quinze ans. Elle a pas tout compris, alors elle a peur et elle le dit. Mais les autres, ceux qui ont parlé dans le *Midi libre* aujourd'hui, c'est les adjoints saumadiens des maires. C'est la queue de la comète...

Et puis il y a une opposition de droite. Comme à Fabrègues. Blanc lui dit qu'il ne faut pas qu'il y aille, sinon il perdra sa mairie. Mais de toutes façons, les sondages que l'on a sur Fabrègues nous disent qu'il l'a perdue, sa mairie.

Et enfin il y a cette opposition de gauche, qui existe pour des raisons qui tiennent à l'histoire, au fait qu'on a ici depuis le début du siècle une gauche qui a souvent été plus conservatrice que les conservateurs. Eux ils seront toujours dans l'opposition. Mais les autres, ils comprendront. Et puis il y aura une agence d'urbanisme, à laquelle ils pourront demander les réponses à leurs questions.»⁴

Stigmatiser, simplifier, mépriser, centraliser l'expertise : tel est le répertoire frêchien. Coopérer, partager, négocier, concerter : tels sont les éléments cruciaux des nouvelles dispositions intercommunales pour les agglomérations. On ne peut imaginer plus claire contradiction. *Eppure si muove*. Et pourtant, le projet se concrétise. Le paradoxe du « gouvernement coopératif » montpelliérain est que ce projet, loin d'avancer rationnellement, en taisant provisoirement cette expression publique faite de séduction et d'injures, d'enrôlement et d'humiliation, progresse avec (sinon par) elle.

Une grande partie du processus montpelliérain, tel qu'il nous est apparu dans l'enquête de terrain sur la création d'une Communauté d'Agglomération, paraissait surdéterminée par la personnalité du maire de Montpellier, son système, ses méthodes. Comment affronter cette réalité et formuler la question de recherche ?

- l'angle polémique « pourquoi suivre une brute ? », nous conduisait à coller, au risque d'un certain esprit journalistique, au jugement ordinaire sur la politique à Montpellier.

- l'angle sceptique « comment, en réalité, tout cela n'est qu'un effet de système et de représentations profanes, elles-mêmes exposés à l'illusion nominaliste », nous conduisait assez sûrement à la conclusion, péremptoire autant qu'inexacte : Georges Frêche n'existe pas.

- sous l'angle dialectique, où les traits proprement individuels du leader sont raccordés à une configuration dans/sur laquelle ils interviennent.

C'est cette dernière position, on l'aura deviné, qui motive cette ébauche sur les relations entre leadership et territoire. Celle-ci nous permettra de mettre en relation les éléments de description,

³ la métaphore théâtrale convient bien à la récurrence de la scène, de la structure des intrigues, des personnages, dont les gazettes sont si friandes qu'elles l'ont érigée en jeu. Entre mille exemples, La Gazette de Montpellier titrait, en 1987, l'un de ses reportages sur la vie politique montpelliéraine : « Savez-vous jouer le FBS ? (Frêche-Blanc-Saumade) ».

⁴ Entretien avec Georges Frêche, le 16 novembre 1999.

qui proviennent de plusieurs univers (démographie, sociologie, économie, politique...), et qui semblent a priori sans lien nécessaire. Nous utiliserons pour cela une grille issue d'un travail de réflexion collective (Genieys, Smith, *et alii.* 2000), qui distingue trois étapes de démonstration : configuration, construction politique, imaginaire territorial.

1. configuration

La notion de configuration, telle que nous l'interprétons à partir d'Elias⁵, ne se réduit pas à l'idée de contexte organisé (par le chercheur). Si elle est proche de notions comme celles de « matrice institutionnelle » (Borraz, Négrier 1999), ou de « patrimoine relationnel » (Piattoni, Smyrl 1998), qui ont aujourd'hui cours dans l'analyse qualitative de l'action publique territoriale, elle s'en détache par un regard particulier sur la dialectique du je et du nous, de l'individuel et du collectif. C'est en ce sens qu'elle est particulièrement appropriée à l'analyse du rapport entre leadership et territoire.

La configuration territoriale montpelliéraine tient en trois aspects principaux : le premier concerne les variables socio-démographiques ; le second les variables de système et de personnel politique ; le troisième la nature des échanges politiques territoriaux. De l'appréhension cumulative de ces trois domaines, nous cernons progressivement les contours d'une configuration de leadership.

a) le démographe

La *socio-démographie* montpelliéraine correspond à une dynamique où le trait dominant est la transformation, à la fois continue et de grande ampleur, du tissu urbain (Baraize-Négrier 2000a). Du simple fait que le montpelliérain de souche ne représente désormais plus que 15% de la population, jusqu'aux chiffres annonçant l'explosion de l'interurbain, les spécialistes de démographie ont depuis longtemps tiré des conclusions sans appel : à l'horizon 2020, le territoire subira les assauts d'une urbanisation galopante, dont la maîtrise est aujourd'hui aléatoire. Au-delà des enjeux de gestion urbaine, ce phénomène impose sa dynamique depuis plusieurs années, dans deux domaines qui intéressent directement notre point de vue :

- le phénomène de croissance est aujourd'hui largement plus vivace à l'extérieur de la ville (dans l'agglomération) que dans ses murs médiévaux. L'entourage immédiat du maire déploie dans ce domaine une collecte d'informations (sur les nouveaux entrants, les partants) au plus près des quartiers et communes environnantes. La dissymétrie de l'information crée les conditions d'un pouvoir lui-même dissymétrique entre le maire de la ville-centre et les élus de la périphérie, souvent très loin de pouvoir, pour leurs communes, disposer d'un tel outil de connaissance et de prévision.

- les nouvelles populations sont, dans leur grande masse, issues du territoire français, plus diplômées que la moyenne, jeunes, sans attache locale préexistante. Leur rapport à la politique ne subit donc pas, contrairement aux populations installées, le poids des réseaux, des traditions communautaires, en dehors du très petit nombre de militants venant s'installer leur carte en poche. Leur comportement politique (lorsqu'il est exprimé) est donc a priori largement plus sensible à la personnalité qu'ils apprennent d'abord à connaître : le maire. Celui-ci travaille

⁵ cf. la contribution de François Baraize dans cette même livraison

d'ailleurs spécifiquement, d'année en année, chaque nouvelle cohorte en organisant un accueil officiel des nouveaux montpelliérains (discours, pot, visite de la ville), en soignant son intervention lors de la foire aux associations, manifestation considérable et, souvent, première occasion de découvrir la société montpelliéraine. La « peur démographique » et les phénomènes, très concrets, de croissance constituent donc une base de reconnaissance inégale des représentants politiques. Le comportement parfois baroque du maire, dans les médias ou dans la rue, sur la place publique ou au travers des rumeurs, ajoute une réputation, des légendes, à cette inégalité de position.

Notons provisoirement que ces traits ne sont pas caractéristiques de la seule ville de Montpellier. Aix, Rennes, Toulouse ou Grenoble sont à certains égards placés dans une configuration similaire. On ne peut pas en dire autant du style de leadership territorial qui y émerge. A lui seul, ce facteur n'est donc pas une variable déterminante.

b) le politique

Le maire de Montpellier est universitaire. A la faculté de droit. Mais sa base politique est ailleurs. Sur la durée, elle est évidemment liée au déploiement de ses propres politiques. Le secteur culturel, l'un des terrains majeurs de son action, est en même temps l'un des plus denses en association. Un examen de la politique de subventions de la ville montre une grande stabilité des sources de financement (même modiques) aux mêmes structures. Le vote Frêche se recrute également dans les couches traditionnelles (salariés du secteur public, avec le poids important de la recherche, de l'enseignement et de la fonction hospitalière) de la gauche. La constitution des listes municipales est par ailleurs un bon indicateur de l'extension considérable (en termes de communautés, de milieux sociaux, de porte-voix sectoriels ou intra-urbains) de la « configuration montpelliéraine » telle que la perçoit le maire⁶.

Nous avons mentionné la qualité d'universitaire de celui-ci pour aborder aussi la situation de l'opposition. Ou plutôt les oppositions, puisqu'il ne faut pas négliger l'opposition interne, dont la sensibilité « de gauche » est, jusqu'à présent, systématiquement privée d'efficacité électorale.

L'opposition de droite est dans une situation délicate. Raccordée à des pépinières politiques (la faculté de droit, la CCI, le barreau) qui sont à la fois fidèles à l'histoire de Montpellier et en décalage massif avec son présent, le personnel politique conservateur ou libéral apparaît fragmenté entre différentes factions, dont les dirigeants s'essouffent à y maintenir leur rang, peinent à retenir l'attention des états-majors parisiens, s'échinent à articuler un contre-discours urbain face à un maire qui franchit allègrement tous les clivages symboliques (appui à François Mitterrand contre le groupe socialiste quant à l'amnistie des généraux putschistes ; désaveu de la politique mitterrandienne en bien des aspects, discours massif sur la sécurité, lancement d'une politique de zone commerciale et ludique sur le modèle libéral américain, assumé comme tel...). L'ampleur du spectre a de quoi décourager plus d'un opposant⁷. Les différentes composantes de la droite, contrairement à d'autres villes, ne sont pas en mesure, notamment pour des raisons sociales, et par le jeu du positionnement du maire vis-à-vis de la communauté pied-noir, de tisser

⁶ Nous préférons ici parler spécifiquement du maire, ne serait-ce que parce que le PS, auquel il appartient, ne dispose que d'une influence réduite sur les choix qui concernent la fraction socialiste de la liste, et que, au milieu des contraintes « globales » à cette constitution (majorité plurielle, parité hommes-femmes...), il dispose d'une assez forte autonomie.

⁷ Ainsi Georges Frêche déclare-t-il, lors d'une présentation publique du Plan de Déplacement Urbain : « il y en a qui disent que je ne suis pas de gauche ! Si, je suis de gauche... mais pas tous les jours... je suis intelligent. Là, par exemple, pour le logement social : ... »

des liens stables, bien qu'informels, avec l'électorat d'extrême-droite. Nous élargirons, plus loin, cette analyse politique aux effets paradoxaux de consolidation du leadership.

Notons cependant que cette configuration politique est loin d'être typique de la seule ville de Montpellier. On trouve bien des situations urbaines où la surface politique du maire déborde en pratique largement sa propre identité partisane, jusqu'à priver de lisibilité le positionnement de ses adversaires. Ce n'est donc pas non plus un critère déterminant d'explication à lui seul.

c) le bénéficiaire net

Tout maire urbain compte avec une configuration institutionnelle, formellement relativement comparable de ville en ville. Le Préfet et son administration, celle des instances déconcentrées, des institutions départementales et régionales, les diverses représentations, sectorielles ou consulaires, du patronat ; celles de la société civile (associations locales, fédérations diverses...), mais aussi les autorités, individuelles et collectives, qui sont extérieures au territoire proprement dit (administrations nationales, européenne, réseaux économiques...). Pour des raisons de place, nous ne pouvons ici détailler l'ensemble des échanges qui se produisent entre ces différents univers (Négrier 1998). Nous nous concentrerons sur deux aspects, qui sont cruciaux pour l'enjeu analytique suivant : les configurations territoriales le sont-elles réellement ? Le point de vue sceptique sur cette question repose sur deux arguments de poids :

- il rappelle que, si la décentralisation est politiquement dynamique, elle n'en laisse pas moins à l'Etat un rôle déterminant, voire fiscalement croissant, si l'on en croit les dernières évolutions qui affectent l'impôt.

- il indique ensuite que cette territorialisation achoppe sur un angle mort, les intérêts économiques, dont l'horizon, mondialisé, commande toujours plus de déloyauté à l'égard des berceaux.

Nous avons donc choisi de tester sur ces deux points les mérites d'une analyse territoriale des configurations, en mettant l'Etat en action (les Préfets et les projets d'agglomération), et les intérêts économiques en interaction.

L'Etat à l'école intercommunale

La loi Chevènement opère-t-elle une inversion de tendance dans l'action publique territoriale ? Oui, répondent ceux pour qui, sur le terrain ou dans les cercles scientifiques, chez ses partisans comme pour ses réfractaires, le retour de l'Etat sur les enjeux territoriaux est symbolisé par le poids que détiendrait le préfet, et son administration, dans la mise en œuvre de ces processus d'agglomération. Il était dès lors intéressant de tester au concret les « nouveaux pouvoirs du préfet », dans leur interaction avec la société locale et le leadership urbain.

Le cas de figure montpelliérain correspond, pour le préfet, au registre de l'entrepreneur politique (cf. Baraize-Négrier 2000 b, et notre autre contribution à ce même numéro). En effet, le préfet doit à la fois jouer sur les registres les plus « autoritaires » (rejet d'une Communauté à visée uniquement réactive ; enrôlement de force de communes rétives ; fixation d'un périmètre sans consensus politique), et sur un statut d'acteur pleinement politique. Ici, le préfet est l'un des protagonistes, parmi d'autres, des échanges politiques. Les ressources dont il a, par la loi notamment, le monopole, font système avec celles détenues par les autres protagonistes, de sorte que ce modèle est celui d'une interdépendance étendue, au sein d'un territoire politique polycentrique. Aussi les relations entre préfet et leader de projet d'agglomération sont-elles, dans

le cas de Montpellier, maniaco-dépressives. Le préfet voit dans l'espace montpellierain un terrain difficile, pour trois raisons :

- des difficultés politiques liées au fait que tout projet de territoire y réveille les structures élémentaires de l'appareillement et des conflits ;
- la pression des problèmes (démographiques, urbanistiques, environnementaux...)
- les incertitudes liées au comportement du leader lui-même, sa volonté de ne rien lâcher, son habitude de stigmatiser par avance ses futurs « partenaires » (« les faux-culs paieront »)⁸.

Ces trois séries de difficultés constituent aussi trois motifs d'implication. La première fonde un enjeu de prestige : être celui qui a contribué à « dépasser les clivages », « mettre fin aux querelles picrocholines », « faire entendre raison aux grands et petits élus »... La deuxième fonde un enjeu de légitimité de corps : faire appliquer la loi, notamment là où elle s'impose avec la plus grande urgence. Mais c'est la troisième qui est la plus intéressante et la plus contradictoire.

Le leadership « autoritaire » de Georges Frêche rend difficile la tâche du préfet. Elle l'épuise parfois, lorsque la montée de l'irrationalité (du premier comme de certains élus récalcitrants) atteint des sommets. Mais il sert « objectivement » sa mission. Il rehausse sa stature de garant : bien qu'attaquée officiellement (y compris en justice), l'impartialité du préfet demeure, officieusement, un ultime recours pour les « marginaux du système ». Devoir « gérer » Georges Frêche, c'est bien sûr négocier avec lui, sur un spectre très large de politiques, les domaines sur lesquels il est prêt à « lâcher ». C'est aussi faire de même avec l'ensemble des protagonistes. Or la structure de ces échanges est dissymétrique : la capacité d'information des services du District est techniquement supérieure et contrôlée par le maire de la ville-centre ; son influence politique s'étend au-delà des cercles immédiats du centre-ville, sa maîtrise de secteurs-clef (publics et privés) directement concernés par un projet d'agglomération le rendent bien plus puissant que l'ensemble des autres acteurs réunis (qui sont d'ailleurs divisés...). Pour être schématique, si le préfet demeure maître des cartes (des différentes circonscriptions d'action de l'Etat : carte sanitaire, découpages électoraux, d'intercommunalité fonctionnelle, d'aire urbaine, de pollution, de sécurité), il n'est plus maître du temps, du rythme auquel le leader entend inscrire son projet. En ce sens, on peut dire que la marge de manœuvre du préfet est étroite, et que sa pratique des échanges politiques tend à conforter la surface personnelle du leader, ne serait-ce que parce qu'il est conduit, en tant qu'entrepreneur politique, à s'inscrire dans la temporalité politique du leader urbain.

Il convient donc de prendre avec d'innombrables précautions le thème du retour de l'État au travers d'une loi qui, loin de restaurer unilatéralement la préfectorale, ne lui confère que des instruments d'action dont la mise en œuvre est à géométrie variable. Celle-ci aboutit, paradoxalement, à un processus de « coopération hugolienne », où « Napoléon déjà pointé sous Bonaparte ».

L'économique en interaction

L'image technopolitaine n'a pas besoin d'être convoquée pour comprendre que, dans la mise en relation, la représentation des intérêts et l'identification à un bassin, la ville (en tant qu'institution politique) s'impose comme un acteur dominant. Peu importe ici que les plus grandes réussites de localisation soient le fait de partenariats où l'Etat (la DATAR par exemple), le Conseil Régional et le Conseil Général (malgré, précisément, leur historique hostile à l'égard du premier magistrat) comptent plus que la ville ou le District. L'interlocuteur urbain (qui est aussi le dirigeant sans conteste du District) domine les échanges. Ses ressources multi-positionnelles,

⁸ On pourrait interpréter ce trait, dans la grande tradition de l'analyse stratégique, comme l'entretien, par le leader, de sa zone d'incertitude. Nous verrons plus loin que cette lecture de l'imprévisibilité stratégique a ses limites.

mais aussi sa capacité à simplifier les enjeux de territoire l'emportent sur toute autre imputation politique. Même lorsque ce n'est pas totalement le cas, l'action du maire a déjà atteint son but : priver d'espace social l'institution représentative des intérêts industriels et commerciaux, la CCI. Celle-ci, qui ne peut revendiquer sa représentativité en taisant la modicité des taux de participation aux élections consulaires, est encore moins représentée dans ces nouvelles activités (informatique, recherche médicale et pharmaceutique, télécommunication...). L'accès à la ville, et aux politiques de son élu, est à la fois plus « techno » et plus politique. Il balaye un champ d'incertitude plus large pour les nouveaux entrants. N'oublions pas un dernier trait : la relation qu'entretient le maire aux différents secteurs économiques est loin de se limiter aux nouveaux petits entrepreneurs. Elle est particulièrement privilégiée envers les ensembliers (Vivendi, Caisse des Dépôts et Consignations et ses filiales, Bouygues, BTP et grands services urbains en général) pour des raisons évidentes de marché. La complicité avec la ci-devant Générale des Eaux remonte d'ailleurs aux origines du pouvoir de Georges Frêche à Montpellier.

Nous ne pouvons ici présenter une théorie générale d'une économie politique du territoire. Notons provisoirement que la thèse de l'autonomie de la nouvelle économie à l'égard du territoire ne pourrait être démontrée qu'en admettant à la fois une a-territorialité, une parfaite prévisibilité et une intangibilité des règles du marché, ce qui est très loin d'être acquis (Le Galès 1997). Dans des contextes où le social, l'urbain, l'action publique sont en pleine mutation, l'économique n'entre pas seulement en relation avec le politique pour de simples aspirations à la notabilité. Les bénéfices attendus d'une image urbaine, d'un environnement et de services attractifs sont autant de promesses que la personnalisation du pouvoir politique territorial rend plus palpables.

Le contexte actuel de mutation de l'économie des services urbains, et notamment l'ouverture de principe et de fait de marchés considérés comme le monopole traditionnel de quelques ensembliers (Lorrain 2000), tend, en bonne logique, à resserrer les liens entre leader et grande économie urbaine. En retour, dans la mesure où toute transformation économique de la ville accroît la dissymétrie d'information et de pouvoir entre le maire et ses opposants de l'intérieur et de l'extérieur, on comprend politiquement pourquoi le développement des projets urbains ressemble parfois à une certaine frénésie, et comment celle-ci ne peut qu'être soutenue par ses attributaires privés. Dans ce nouveau cadre, les interactions entre intérêts privés et leader politique ne correspondent plus au schéma relativement stable décrit dans le travail pionnier de Jacques Lagroye sur Bordeaux (Lagroye 1973). Lorsque celui-ci examinait, dans leur évolution, les rapports de légitimation, d'influence réciproque et de pouvoir entre le patronat bordelais et Jacques Chaban-Delmas, il postulait une cohérence relativement stable des notions de patronat, de société bordelaise, de représentation des intérêts urbains. Il pouvait en déduire une structure de relations assez bien maîtrisées sur un plan institutionnel. Dans ce nouveau contexte, la stabilité, la cohérence et l'efficacité représentative manquent pour asseoir sûrement une telle structure. Sans pour autant postuler l'incohérence par principe, le leadership politique doit compter, dans ce cadre, avec une instabilité chronique des intérêts privés, dont la fragmentation « en ville » provient, entre autres, de leurs hétérogénéité en termes de sectorialité de leurs approches de l'urbain, de porosité plus ou moins forte à la politique, de dépendance aux ressources publiques territoriales et, enfin, de pratiques (héritées, actuelles) de sociabilité.

2. La construction politique du leader

Dans une telle configuration, où la production de la ville, comme il vient d'être rappelé, doit beaucoup à des capacités qui ne se trouvent pas dans les mains du maire (notamment sur le plan financier), et où, par voie de conséquence, la délégation à des structures autonomes, privées ou mixtes, est monnaie courante, la construction politique du leadership est fondamentale. Dans le cas de Georges Frêche, elle est marquée par plusieurs périodes, dont les effets sont cumulatifs à la fois en termes d'équipe et de (dé)structuration des oppositions. Le traitement empirique de ces questions va être présenté en deux temps.

a) composer une équipe

On peut lire le processus (permanent) de construction de l'équipe du maire⁹ comme la résultante d'un traumatisme ancien. En 1979, une partie de sa majorité, profitant d'un court moment d'absence, tente de renverser le maire, élu depuis seulement deux ans. Cette partie du groupe socialiste, à laquelle s'étaient ralliés certains « gaullistes de gauche », est proche de la majorité départementale, qui sera pendant près de deux décennies le foyer principal d'opposition politique (interne au PS) et institutionnelle (Conseil Général / Ville) au maire de Montpellier. L'échec de cette fronde sonne le glas de comportements initiaux « participatifs », dans la ligne des GAM, dont le maire était sur Montpellier l'un des animateurs. Derrière la représentativité la plus large de la ville, construite au travers des listes municipales, se dégage progressivement, dans le « gouvernement » montpelliérain, une division très claire des responsabilités au sein des fidèles. Parmi ces derniers se trouvent un certain nombre d'élus, de hauts fonctionnaires de la technostructure municipale ou districale, des hauts responsables régionaux de groupes urbains (CGE par exemple), des fonctionnaires de l'Etat dans le département, des professionnels de secteurs spécifiques (la culture, l'université ...). La répartition de ces responsabilités répond à deux logiques principales :

- pour les titulaires de mandats électifs et les fonctionnaires territoriaux, la règle est l'hyper-spécialisation (dans l'urbanisme, la culture, le développement économique...), et la limitation des cumuls horizontaux et verticaux. On peut comprendre les effets de yo-yo dans la « cour » du maire (monter en grade, tomber en disgrâce) comme la sanction de certaines ambitions à franchir les cloisons entre mondes (tel adjoint dépositaire d'un secteur important se portant candidat à un mandat régional, tel haut-fonctionnaire du District tentant l'aventure cantonale...).
- pour les représentants professionnels de secteurs, l'autonomie et les ressources réelles qui sont conférées dans la spécialité vont de pair avec une abstinence ou, plus rarement, un alignement des actes et prises de parole vis-à-vis de la politique du maire. Sur le plan culturel par exemple, les responsables artistiques des grandes structures sont délibérément choisis sur leur stature professionnelle, leur programmation bénéficie d'une liberté artistique presque intégrale, et d'un régime spécial sur le plan budgétaire. Afin de conforter cette autonomie, ils s'appuient d'autant plus sur la relation directe avec le maire qu'ils ont, souvent, pris la place des élus officiellement délégués pour définir des pans entiers de la politique culturelle montpelliéraine (Négrier 1993, 2001). Un éventuel (et improbable) retour de ces derniers dans l'arène décisionnelle sonnerait d'ailleurs le retour des intérêts culturels avec lesquels ces élus « ordinaires » de la culture négocient le plus souvent : les structures socio-culturelles, les troupes semi-professionnelles, les associations... Cet accès des grands à la haute fidélité a parfois été théorisée, par ces acteurs eux-

⁹ Nous n'entendons pas par équipe l'ensemble du conseil municipal, comme cela est souvent compris, mais par le groupe plus restreint des fidèles, ceux qui sont au plus près du leader, en reçoivent les délégations les plus importantes, sont notoirement considérés comme pouvant exprimer une position « autorisée ».

mêmes, comme un retour sur une grande tradition mécénale, celle des villes de la renaissance italienne. Elle est d'autant plus performante en termes professionnels (Montpellier comme espace artistique légitime, à l'échelle française et européenne) qu'elle reste dans les coulisses de la politique. Quoiqu'il en soit, cette identification mutuelle du prince et de l'artiste¹⁰, pour anachronique qu'elle demeure, est d'autant plus performante en termes de leadership (et donc de justification des attentes des *followers*), qu'elle est elle-même référée à une idéologie de la performance, chacun pour son espace légitime (le monde de la culture pour l'un, celui de la gouverne urbaine pour l'autre) (Frêche 1993).

- le « traumatisme » premier, et la double nécessité permanente de « coller aux nouvelles populations » tout en luttant contre les effets de fragmentation du dispositif politique (Borraz 1998) est enfin à l'origine d'un contrôle accru de l'équipe municipale sur les structures partisans. Un découpage des sections du parti socialiste recoupant les cantons urbains, l'absence de toute structure militante globale sur la ville, le cumul systématique des postes de secrétaires de sections et d'adjoints au maire (ou de membres du cabinet), vont de pair avec l'engagement massif des effectifs municipaux dans les sections socialistes.

b) des miroirs équivoques

Quel est, dans une telle configuration de leadership, le statut des opposants ? Derrière l'image hobbesienne de la guerre de tous contre tous, que pouvons-nous avancer qui témoigne à la fois des causes et des effets du leadership sur le concret des pratiques politiques ?

En apparence, le leader est d'autant plus enclin à forcer ses positions (et dispositions) qu'il est dans un rapport instable à l'environnement politique. Pour caricaturer, une telle configuration ne laisse aucun repos, et suppose, comme on l'a dit dans l'ordre économique, une surenchère permanente pour éviter que la source ne se tarisse (ou que la flamme ne s'éteigne). Observons toutefois deux constats, que nous affirmons ici sans trop les démontrer, mais qui trouveraient aisément dans quelques chiffres des confirmations solides.

La structuration du leadership montpelliérain n'est pas écornée par la dynamique propre du leadership régional ou départemental. Elle leur est au contraire assez parfaitement complémentaire, voire redevable. En construisant ses propres interventions sur un anti-modèle Frêche, Jacques Blanc atteste d'abord de son existence. En stigmatisant celui-ci, il prive paradoxalement d'espace les éventuels opposants « de l'intérieur » (c'est-à-dire ces apprentis leaders de la droite montpelliéraine dont le seul registre politique possible est désormais la critique « de forme » de la politique du maire : son caractère « autoritaire », « brutal », « anti-démocratique »...). Plaçant la barre aussi haut, Jacques Blanc fragilise la capacité de ses alliés urbains à travailler « sérieusement » la ville, celle où la pratique de Frêche demeure hégémonique. Pareillement, la stigmatisation d'origine régionale atteint en son cœur l'espace politique de l'opposition interne à Georges Frêche. Lorsque le dirigeant régional s'élève au rang de leader de l'opposition au maire, les sirènes du « choisis ton camp, camarade » posent l'alternative : Front National contre républicain de progrès, dont la résolution est sans mystère. Telle fut (et demeure, nous allons y venir) également la situation posée par 18 ans de conflits Georges Frêche/Gérard Saumade (président du Conseil Général). Les controverses, et leur durée, entre ces deux leaders ont contribué à imposer sur un territoire un ordre (urbain contre rural) qui

¹⁰ Identification qui illustre à sa manière la pertinence de la définition que Kershaw donne du charisme (Kershaw 1995)

montrait chaque jour les preuves de son inanité (périurbanisation, charges de centralité urbaines, sociologie des nouvelles couches « rurbanes »...). Mais cet ordre, décalé, était en même temps la garantie du leadership exercé par chacun. Les disputes à la frontière n'étaient ainsi que la partie émergée de l'iceberg. Etaient ?...sont. Dans un entretien avec le maire de Montpellier, alors que nous en avons terminé d'interroger l'édile sur les conditions de mise en œuvre de l'agglomération (en échangeant y compris sur les enjeux politiques départementaux et régionaux actuels), lui-même introduisit spontanément le rôle de l'ancien président du Conseil Général (en préretraite politique) comme majeur dans les débats politiques. Cette résistance, mentale, des structures élémentaires des conflits politiques, au-delà du maintien des conditions réelles (ici personnelles) de leur influence signale l'importance des affrontements dans la consolidation des leaders, et la marginalisation des opposants.

Dans un dossier comme celui de l'agglomération, la résistance des maires de communes périphériques membres de l'opposition (par ailleurs conseillers généraux ou régionaux) est ainsi dévalorisée politiquement. Là encore, le comportement de rupture (manifestations, blocage du tramway, référendums locaux contre l'agglomération, contentieux vis-à-vis du préfet...) s'explique par l'absence de réels relais auprès d'instances politiques (formelles ou informelles) en mesure de négocier un compromis. C'est à leur endroit, alors que la proie, facile, n'est pas nécessaire à Georges Frêche pour asseoir sa majorité (des deux tiers y compris), que ce dernier a les charges les plus virulentes (« les faux-culs paieront! »). A ce phénomène correspondent trois « fonctions » : la satisfaction, à peu de frais, du désir de dominer (la bataille est, politiquement, gagnée) ; l'opportunité de renforcer l'image d'autocrate (qui prévient le tiède des pires foudres) ; la justification a priori d'un traitement différencié des territoires de l'agglomération.

3. Leadership et imaginaire territorial

Rappelons les éléments qui précèdent. Un leadership émerge au sein d'une configuration qui balise le champ des possibles de quatre points de vue :

- des espaces sociaux au sein desquels il peut construire un registre spécifique ;
- du champ politique dont il peut tirer une légitimation propre ;
- de ses interactions avec d'autres champs de pouvoir (l'économie par exemple) où il peut accroître la dissymétrie d'information et d'influence en sa faveur, notamment à l'égard de ses alliés et de ses adversaires dans le champ politique ;
- de la reconnaissance réciproque du leader et de ses différents types d'entourage et d'adversité.

Dire que ces composantes sont entièrement identifiables par des « intérêts », des stratégies ou des calculs rationnels serait priver la notion même de leadership de son avantage analytique. En effet, si le leadership pouvait être assimilé entièrement à ceux-ci, alors il suffirait pour le comprendre de recourir à une bonne vieille analyse stratégique. Si, comme nous le pensons, ce n'est pas le cas, c'est parce que la stabilité de ces multiples intérêts et calculs, et encore plus, leur cohérence interne, sont indémonstrables. L'analyse stratégique comporte ici trop de zones d'incertitude. De plus, l'analyse du leader en action s'émancipe, empiriquement, de ces interactions et ressources stratégiques, pour envisager des domaines d'explication aux antipodes de cette tradition intellectuelle : la sociologie du désir de diriger en est une partie. Le rapport à l'imaginaire territorial en est une autre, que nous allons maintenant envisager dans sa constitution et dans ses effets.

Cet imaginaire correspond à au moins deux types de projection, dans l'histoire et dans l'espace.

a) temporalité du leadership

Analyser une configuration, c'est s'efforcer de tisser des liens entre l'individuel et le collectif, entre le proche et le distant. Mais c'est aussi inscrire un ensemble a priori hétérogène dans une ou plusieurs échelles temporelles. Trois dimensions (de la plus générale à la plus spécifique à Montpellier) sont en jeu.

Le temps, ressort de l'hégémonie

La première forme du rapport au temps a quelque parenté avec le concept marxiste de formation sociale, forgée par Nicos Poulantzas (1974, 1982, Dulong 1978) : l'hégémonie d'une fraction (le leadership urbain) repose sur une stratégie de superposition et d'imposition d'une temporalité propre à des fractions qui sont, chacune, les héritières de rapports au temps distincts et opposés. Montpellier, à l'instar d'autres villes, est composée de catégories qui, en leur temps, ont dominé la ville ou sont appelées à le faire (c'est à dire à imposer leur vision légitime du temps urbain) : les notabilités de fonction, médicales et juridiques, les intérêts du négoce et du commerce, ceux de l'emploi public en général, mais aussi celles des nouvelles activités économiques, agissent selon des univers temporels à la fois distincts et conflictuels. La stratégie hégémonique consiste donc à subsumer ces distinctions et conflits par l'affichage d'un temps légitime (un agenda, un rythme, une hiérarchie spécifique entre court, moyen et long terme).

L'Histoire comme construction

Cet affichage est l'objet d'une performance rhétorique, régulièrement entretenue. L'expression d'un « désir d'histoire » (Damamme 1994) procède par une sélection particulière des moments qui font sens pour le leader, qui placent Montpellier dans une cohérence de long terme. Cette histoire n'est pas celle, contemporaine, d'un Languedoc des villes moyennes, où Montpellier était complémentaire de ses voisines sans pouvoir leur être supérieure (Dugrand 1963). Elle est au contraire celle du temps long où :

« (...) En cette fin de XXème siècle, sur les bords de la Méditerranée qui exhalent hélas trop souvent des parfums de xénophobie, Montpellier, la nouvelle Cordoue, est fidèle à la grandeur de Maimonide, d'Averroès et de Léon X le Sage (...) »
Georges Frêche, HEC Professeur de Droit Romain à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques¹¹, dans le mensuel de Montpellier District *Puissance 15*, juillet-août 1999

Cette projection dans un imaginaire historique, loin de n'être qu'une concession à l'air du temps, est au principe de certaines orientations dans l'action urbaine. On a pu le montrer par exemple à propos du style de la politique culturelle de Montpellier, où le rôle de l'institution et, par ailleurs, celui du modèle de l'excellence professionnelle sont maximaux (Négrier 2001) ; ou encore dans des choix en matière d'esthétique urbaine, où le néo-classicisme l'emporte sur l'inscription dans les courants contemporains (en architecture, au travers de la place de l'art contemporain en ville (Ammar-Khodja 1999, Négrier 1996).

¹¹ Ainsi est signé cet éditorial du mensuel d'information du District de l'Agglomération de Montpellier

L'illégitimité perpétuelle du passé

Etre à la hauteur (de l'histoire à laquelle on se réfère) et ne jamais s'inscrire dans le présent ou le passé proche appartiennent à la dynamique politique du leader. De même qu'un aménagement permanent de la ville (depuis 1984) permet de régénérer régulièrement les réserves du consentement socio-économique, le recours à cette histoire longue (en arrière et en avant) renvoie les oppositions à la nostalgie d'un passé immédiat et sans gloire, celui où, d'ailleurs, se trouvent les déçus des discours et des actes successifs et (éventuellement) contradictoires projetés sur la ville. Ainsi paradoxalement, le recours à l'histoire, en tant que creuset d'un imaginaire politique, se fait-il contre la mémoire. Celle de la construction même, étape par étape, de la domination politique. Celle de la ville enfin, remodelée, refondée au fil des projets. Du reste, les critiques faites au nom d'une identité perdue du Montpellier méridional (Michea 2000) reposent elles-mêmes sur une impasse : à quelle identité se référer ? A quel patrimoine donner le statut d'âge d'or ? Comment échapper, dans ce registre, à la critique en retour d'un ordre nostalgique, tout aussi artificiel, contre le mouvement ?

b) spatialité du leadership

Projeter le politique sur l'espace est, au-delà des référents classiques de la domination politique moderne¹² (Allies 1980), l'un des registres du leader. La transformation d'un espace en territoire est d'ailleurs inséparable de cette marque politique. Comparativement, le maire de Montpellier est sans doute l'un des seuls à avoir inauguré sa politique intercommunale par la référence à un territoire (et donc un projet politique) beaucoup plus vaste. S'agissant précisément d'un espace jusque-là impensé (un district de 15 communes entouré de plus d'une vingtaine de villages périurbanisés dans une période à la fois très courte et sans projet collectif), le projet du leader a la fonction de mettre un ordre, d'assigner un destin à un espace sans maître institutionnel¹³. On retrouve ici la fonction du leadership dans les conjonctures incertaines.

Mais annoncer d'ores et déjà un espace plus large que le plus généreux des périmètres d'agglomération, c'est aussi ne pas laisser croire que l'entreprise est bornée, limitée en temps et en espace. Fidèle aux métaphores militaires qui sont régulièrement distillées dans ses discours, c'est préserver pour l'avenir un terrain de conquête. Rompu à la guerre de mouvement, Georges Frêche n'est pas à l'aise avec l'idée de positions acquises, stables et légitimes. Pourtant, ces dernières sont fondamentales dans l'économie de ses pratiques politiques. C'est à partir du sanctuaire montpelliérain qu'il avance en cercles concentriques vers d'autres espaces à territorialiser. En ce sens, le « territoire » est fidèle à sa première étymologie justinienne: droit de terrifier (*jus terrendi*), en même temps qu'il se montre inséparable du processus, imaginaire, d'idéalisation : « le territoire n'est rien, politiquement, sans l'idéal » (Legendre 1976, p.249).

En revanche, dès lors que l'on s'aventure sur des terrains où la métropole régionale n'est pas « centrale », les difficultés sont croissantes.

- En 1993, il tente une implantation sur la quatrième circonscription de l'Hérault, disputée par le président du Conseil Général. Il y mène campagne avec la même rhétorique entrepreneuriale qui assure son succès sur Montpellier, registre en total décalage avec les représentations du territoire

¹² moderne, mais non nécessairement contemporaine

¹³ la seule « maîtrise » de cet espace revenant aux interventions, concurrentielles et convergentes, de la promotion immobilière.

telles que les véhiculent les relais d'opinion (maires, conseillers généraux, notables ruraux). Il perd ici une bataille politique et territoriale autant que symbolique (Arpaillage 1994).

- En 1998, il part à la conquête de la Région, contre Jacques Blanc, avec un projet de développement, une dépense spectaculaire d'énergie pour donner et faire partager, dans chaque canton, le sens de son programme régional. Il butte, et c'est la troisième fois pour la gauche, sur la résistance du phénomène Blanc (Allies, Baraize, *et alii*. 1998).

Au travers de ces exemples, nous voulons mettre en lumière quelques-uns des effets contre-productifs du type de leadership exercé sur la ville de Montpellier et son immédiate périphérie. La velléité de contrôle politique maximal, qui aboutit sur la ville, va de pair avec une difficulté structurelle à « en sortir ».

« (...) Vous savez, Georges Frêche, on ne le voit grand qu'ici ! A Paris, à l'Assemblée, et même dans les rangs du PS, il fait figure de zozo. Il est considéré comme pas fiable. D'ailleurs, vous n'avez qu'à lire les comptes-rendus du Conseil Municipal depuis 20 ans, et regarder les personnes qu'il a insultées et celles qu'il a louées. Vous y trouvez tout le monde, et dans les deux camps ! (...) »

Entretien avec un ancien parlementaire montpelliérain, septembre 2000

La contre-productivité du leadership de fief est donc dans le rejet dont il est l'objet dès lors qu'il cherche à s'étendre à des territoires (rural, régional, national) où la configuration de leadership n'est ni identique, ni même comparable. Mais, par un retour sur la ville, cette contre-productivité est aussi démontrable en étudiant les revers essayés par le maire, attribuables, au moins en partie, à l'usage de ce registre de leadership. L'échec du transfert de la faculté de Droit dans les nouveaux quartiers de l'Est montpelliérain est ainsi interprétable, au-delà des questions liées aux stratégies de résistance du corps des professeurs et collègues du Maire, à sa sous-estimation de l'autonomie sectorielle des universitaires (Baraize 1996). Le défaut d'interdépendance avec le pouvoir urbain a conduit ces derniers, contre toute attente rationnelle (la modernisation et l'extension de leurs locaux) à s'ériger en hérauts d'une autonomie sociale contre l'autoritarisme dénoncé du Maire, et constituer ainsi l'un des principaux foyers actuels de l'opposition municipale¹⁴. Ici, la tendance à la reproduction de comportements pratiques à des secteurs dont la configuration (locale, mais aussi centre-périphérie et corporatiste) demeure spécifique, est l'une des causes d'un revers politique. Enfin, l'imposition d'une temporalité non partagée au sein de la configuration conduit les opposants à la recherche des « freins » qu'ils pourraient maîtriser, tels que le contentieux administratif, qui prend alors une importance spécifique. Sur la base de quelque 40 recours déposés à l'encontre du processus d'agglomération, le Tribunal Administratif de Montpellier a, le 15 novembre 2000, décidé d'annuler l'ensemble de la procédure ... pour vice de forme.

Conclusion

Avant de terminer cette analyse, il nous faut préciser, par quelques remarques, l'importance que nous attribuons à l'« équation personnelle » dans l'étude des relations leadership-territoire. Il ressort de nos développements que cette importance ne peut qu'être déduite d'une configuration particulière. Le leadership, tel que nous le concevons, est donc d'abord relationnel. Les dispositions et comportements personnels que nous attribuons à l'individu Georges Frêche ne

¹⁴ Les deux têtes de listes RPR et divers droite aux prochaines élections municipales sont l'ancien doyen de la Faculté de Droit et l'ancien Président de l'Université, également issu de ce même pôle universitaire.

peuvent être étudiés autrement que dans leur rapport avec une telle configuration. Nous en avons apporté la preuve positivement (le décryptage des relations de pouvoir et des effets de personnalisation tirés des constituants de cette configuration), et négativement (l'absence de pertinence de ces relations et effets dès lors que l'on n'est plus dans une telle configuration). Nous avons cependant montré, par la référence à d'autres configurations urbaines contemporaines, que celle de Montpellier n'était ni à ce point unique, ni nécessairement ordonnée à l'émergence d'un leader tel que Georges Frêche. C'est donc qu'il y a, à la fois dans sa personne et dans le regard porté sur lui par son environnement (où la presse joue un rôle non négligeable), une dimension irréductible à des considérations structurales ou stratégiques. Nous avons ainsi tenté de montrer les effets que cette « équation personnelle » pouvait avoir concrètement, et sur la configuration politique et sur certains domaines d'action publique.

Dans la dialectique du je et du nous, nous pouvons conclure que :

1. La configuration montpelliéraine a rendu possible la constitution d'un espace *indépendant* pour l'expression personnelle du leader.
2. Cette expression personnelle s'est nourrie du regard que l'entourage a porté sur ses manifestations (par intérêt, par admiration, par sentiment d'être impliqué dans une entreprise et un destin)¹⁵.
3. Un autre leader (une autre personnalité individuelle) aurait eu un autre rapport à la configuration territoriale.
4. La configuration territoriale s'en serait trouvée modifiée.
5. Les conséquences en termes d'action publique auraient été différentes de celles que nous avons décrites.

Le rapport entre leadership et territoire est donc bel et bien dialectique, ni nominal (et ses dérivés psychologisantes, hagiographiques ou pamphlétaires) ni structural (et ses dérivés stratégiques ou constructivistes). Ainsi l'existence de cet espace « indépendant » pour l'expression du leader et sa relation à une configuration territoriale du pouvoir et des intérêts montre-t-elle autrement, et, croyons-nous, mieux :

- le rôle que joue le charisme dans un univers légal-rationnel ;
- les inégalités structurelles de représentation qui sont au principe de l'exercice du pouvoir local.

Inventer un territoire, c'est projeter des règles du jeu politique (Ritaine 1991) sur un espace d'action. Cette projection s'opère, à partir de standards institutionnels, dans des contextes spécifiques. Ces derniers conduisent à s'intéresser aux constituants matériels, socio-économiques et politiques de la territorialisation. Pour ce faire, nous avons approfondi un cas, celui de Montpellier, en mobilisant une grille où sont spécifiées les notions de configuration, de construction et d'imaginaire politiques. Une telle grille permet à la fois de relier à des structures d'opportunité (analytiques) les dispositions et manifestations personnelles du leader et d'appréhender en retour leur efficacité propre sur les premières.

Notre usage de la catégorie d'analyse « leadership » nous a fait parcourir différents domaines du gouvernement des villes, dont beaucoup épousent les caractéristiques générales de Montpellier. On pourra objecter que ces différents éléments auraient parfaitement pu être analysés avec d'autres notions (gouvernement, gouvernance, domination politique...) ; argument auquel nous apportons tout d'abord une réponse classique : l'intérêt d'une notion n'est pas nécessairement

¹⁵ cette dimension du regard d'autrui dans la constitution du désir de diriger (dans son auto-légitimation) a été particulièrement bien analysée chez Hitler par Ian Kershaw (1999).

dans ce qu'elle « invente », mais dans ce qu'elle donne à voir. Nous faisons ensuite le pari que, si la démarche n'est pas inédite, elle associe des champs de perceptions qui sont aujourd'hui enchâssés dans des écoles trop rigoureusement séparées (sociologie de l'action publique, analyse du travail politique, étude de l'imaginaire politique, analyse biographique...). Le mérite de la marginalité même de la catégorie leadership est d'abord que, pour en réfuter les dérives interprétatives, on doit s'efforcer de caractériser (et de discuter) les dimensions plus structurelles ou collectives de la politique. Ce travail en soi est intéressant et productif. Le second mérite est enfin de travailler sur un lieu commun partagé par bien des citoyens et amplifié par les médias (la personnalisation du pouvoir), sans lui opposer un démenti académique *a priori*. Sous bénéfice d'inventaire.

Références citées :

Allies, Paul, 1980, *L'invention du territoire*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 184 p.

Allies, Paul, Baraize, François, Cheylan, Jean-Paul, Genieys, William & Négrier, Emmanuel, 1998, «Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon. Une nouvelle singularité politique ?», *Pôle Sud*, 8, pp.5-40.

Ammar-Khodja, Pascale, 1999, «Légitimer l'art contemporain en Région : l'exemple du Languedoc-Roussillon» *Pôle Sud*, 10, pp.93-105

Arpaillage, Christophe, 1994, *Une économie si politique*, Mem. DEA Science Politique, I.E.P. Bordeaux

Baraize, François, 1996, « La notion de secteur est-elle centrale ? La négociation du sens dans l'enseignement supérieur » *Pôle Sud*, 4, pp.107-122

Baraize, François, Négrier, Emmanuel, 2000a, «Communautés d'Agglomération et développement politique», colloque européen « Décentralisation et Développement Durable », Reims, 10-11 mai 2000, dactylo, p12.

Baraize, François, Négrier, Emmanuel, 2000b, «Le projet de création d'une communauté d'agglomération à Montpellier», in Marcou, G. (ed.), *Les premiers mois d'application de la loi du 12 juillet 1999*, Paris: GRALE/CEP-Ministère de l'Intérieur, pp.259-284.

Borraz, Olivier, 1998, *Gouverner une ville. Besançon (1959-1989)*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Borraz, Olivier, Négrier, Emmanuel, 1999, «Intérêts privés et action publique territoriale», Congrès de l'AFSP, Rennes.

Dammame, Dominique, 1994, «Histoire et désir d'histoire», *Pôle Sud*, 1, pp.61-77.

Dugrand, Raymond, 1963, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris: Presses Universitaires de France.

Dulong, Renaud, 1978, « Les régions, l'Etat et la société locale » Paris, P.U.F. *Politiques*.

Frêche, Georges, 1993, «Princeps cicéronien», in Wallon, E. (ed.), *Le prince et l'artiste*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Genieys, William, Smith, Andy, Baraize, François, Faure, Alain, Négrier, Emmanuel, 2000, «Le pouvoir local en débats. Pour une sociologie du rapport entre leadership et territoire», *Pôle Sud*, 13, pp.103-119.

Kershaw, Ian, 1999, *Hitler. 1889-1936 : Hubris*. Paris Flammarion, 1159 p.

Kershaw, Ian, 1995, *Hitler. Essai sur le charisme en politique*, Paris: Gallimard, 240 p.

Lagroye, Jacques, 1973, *Société et politique. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris: Pedone.

Le Galès, Patrick, 1997, «Quels intérêts privés pour les villes européennes ?», in Bagnasco, A., Le Galès, P. (eds.), *Villes en Europe*, Paris: La découverte.

Legendre, Pierre, 1976, *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris: Ed. de Minuit.

Lorrain, Dominique, 2000, «Gouverner les villes. Questions pour un agenda de recherche», *Pôle Sud*, 13, pp.27-40.

Michéa, Jean-Claude, 2000, «Odysseum, c'est la vie.com», *Marianne*, 7 août 2000, p.69.

Négrier, Emmanuel, 1996, « Une manifestation musicale au miroir de la ville. Le festival de Radio-France et (de) Montpellier », in Darré, A. (ed.), *Musique et Politique*, Rennes PUR, pp.127-148

Négrier, Emmanuel, 1998, «Echanges politiques territorialisés et action publique européenne», in Jouve, B., Négrier, E. (eds.), *Que gouvernent les régions d'Europe ?*, Paris: L'Harmattan, pp.85-103.

Négrier, Emmanuel, 2001, «Du District à la Communauté d'Agglomération montpelliéraine», in Faure, Alain, Négrier, Emmanuel: (ouvrage à paraître).

Piattoni, Simona, Smyrl, Marc, 1998, *Regional governance in Italy : Beyond the North-South Divide*, Council for European Studies.

Poulantzas, Nicos, 1982, « Pouvoir politique et classes sociales » Maspero *Fondations*, Paris

Poulantzas, Nicos, 1974 : « Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui » *Le Seuil Politique*, Paris

Ritaine, Evelyne, 1991, «Territoire : espace du jeu politique», *Quaderni*, 13-14, pp.39-53.